

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 20 juillet 2026 portant nomination au conseil d'administration de la Fondation de l'Académie de Médecine – FAM

NOR : ECOU2620238A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique,**

Vu la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 modifiée sur le développement du mécénat, notamment son article 18 ;

Vu les statuts de la Fondation de l'Académie de Médecine, dont le siège est situé 16, rue Bonaparte, à Paris ;

Vu le décret du 23 décembre 2013, qui a reconnu la qualité d'établissement d'utilité publique à la Fondation de l'Académie de Médecine ;

Vu le décret n°2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 2 mai 2013 créant la mission « Fondations d'utilité publique » au sein du Contrôle général économique et financier ;

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Alain GRAS, contrôleur général économique et financier, est désigné comme représentant le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique au sein du conseil d'administration de la Fondation de l'Académie de Médecine, en remplacement de Monsieur Christian de BOISDEFFRE, administrateur général des finances publiques, appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Alain GRAS, Madame Anne BRANLY assurera cette représentation.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 20 juillet 2026.

Pour le ministre et par délégation :
La cheffe du Contrôle général économique et financier,
V. NATIVELLE